

MAIRIE de Sertel

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Lannion

N^o. 27.

Du Vingt. unième jour du mois de Thermidor, au trois
à huit heures Du Matin.

ACTE de Décès de Gabriel Leporon
né à Sertel âgé de Soixante. quinze ans
profession de Cultivateur domicilié de Sertel
décédé le Vingt. de Ce Mois à neuf heures Du Matin.
Epoux de Sont. Vasant De Catherine Le Sauba

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par Yves
Sour demeurant à Sertel
âgé de trente Neuf ans, profession de Cultivateur.
qui a dit être Beau fils du défunt

Et par Jean Leporon demeurant
à Sertel âgé de Soixante. quatre. profes
de Cultivateur qui a dit être frère du défi

Lecture donnée de ce que dessus, les comparans et témoins ont dé
Ne Savaie. Signé De la J^{te} Municipali^{te}
Duy. sont. Sabouka. approuvé

Constaté suivant la loi, par moi François Lissillour, Maire
de Sertel Officier de l'Etat civil soussignant.

Cladé et arrêté par moi François Lissillour, Maire de Sertel
Commune de Sertel le jour quatre. l'andeven au quatorz
François Lissillour
Maire de Sertel

Le dimanche prochain jour de l'an mil - sept-cents-cinquante
sept après fiancailles faites en face d'Eglise & les trois
publications des Banns faites en conséquence font en
Noces à l'Eglise paroissiale de Caran en cette paroisse de
Orat les dimanches second, troisième & quatrième de Janvier
ont été le mariage a contracter entre Gabriel de Segron fils
de Sylvestre Nicolas & de Françoise de Martret de Caran
& Catherine de Bocher fille d'Allexis de Bocher de Caran
le Garde est aussi de Caran habitant sur la paroisse de Caran
Prat ne s'étant trouvé aucun empêchement civil ni canonique
qui soit venu à connoissance; j'ay publiquement interrogé
des Pères Gabriel de Segron & Catherine de Bocher & de
deux conjointement mutuel par moy solennellement pres
tes & conjoints en légitime mariage par paroles de
présent en présence de Sylvestre Nicolas de Segron par

gabriel le peron fils naturel et legitime de charles nicolas
le peron, et de francotte le mestret mary et femme, né
ce jour vingtieme juillet mil sept cent trente six et baptisé
dans l'eglise paroissiale de cavan par moy l'ordinaire
recteur en presence de mademoiselle de malleville qui signe et
autres. parain et maraine ont été ecuyes gabriel de Kgaron
et renee Ronzault qui signent. ainsi signé en l'original
gabriel de Kgaron, renee ronzault vincente mare de Kgaron
herve nouvel N^o de cavan

1747
1748
1749
1750
1751
1752
1753
1754
1755
1756
1757
1758
1759
1760
1761
1762
1763
1764
1765
1766
1767
1768
1769
1770
1771
1772
1773
1774
1775
1776
1777
1778
1779
1780
1781
1782
1783
1784
1785
1786
1787
1788
1789
1790
1791
1792
1793
1794
1795
1796
1797
1798
1799
1800

Le posiac, fille le jeune Catherine de la
Gabrielle le gillier desje. et mme de la
toute le gillier née le 17...
poire suovant...
parle. ne s'ignait. par...
Catherine le sœur qui ne sait signer et par le
posiac qui ne s'ignait...
le posiac le posiac...
Catherine le posiac...